Interviewer des personnes issues de l'asile

Guide à l'intention des journalistes



Pourquoi ce guide ?

Dans les médias, l'asile est souvent traité sous le prisme de chiffres et de lois. Les personnes s'exprimant sur le sujet sont généralement des politicien·nes, parfois des chercheur·euses, rarement les personnes directement concernées. Peur de représailles, méfiance, sentiment d'impuissance ou de non-légitimité peuvent freiner leur parole, pourtant essentielle au travail journalistique. Cette prise de parole implique également une responsabilité pour le·la journaliste : la médiatisation peut avoir des conséquences sur la procédure d'asile de la personne, sur sa sécurité et sur celle de ses proches, où qu'ils ou elles soient.

Les recommandations formulées dans ce guide visent à favoriser des pratiques journalistiques respectueuses et protectrices des personnes issues de l'asile*. Elles sont à adapter selon vos besoins et réalités, en tenant compte des contraintes de temps, de moyens et de formats propres au travail journalistique.

* Dans ce guide, la notion de « personnes issues de l'asile » inclut toute personne fuyant la guerre ou les persécutions, indépendamment du résultat de sa demande d'asile.

Avant l'interview

- **PRÉSENTATION DU MÉDIA ET DES OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN**

 Présentez le fonctionnement des médias en Suisse (indépendance de la presse, code déontologique etc.) et le média pour lequel vous travaillez : audience, diffusion (presse écrite, audiovisuelle, réseaux sociaux, etc.) et charte éditoriale. Vous pouvez présenter un exemple similaire déjà réalisé par votre média. Clarifiez les objectifs et la durée de l'interview, si la personne est interviewée pour son expertise ou son vécu, et si une prise d'image ou de son est prévue.

- **ANONYMAT**

 Expliquez les différentes options d'anonymisation envisageables (prénom d'emprunt, voix, image, pays de transit etc.) et assurez-vous avec la personne que ces mesures garantissent réellement la sécurité. Demandez-lui par qui elle ne souhaite pas être reconnue.

- **LANGUE**

 Précisez qu'un français parfait n'est pas exigé et qu'il est possible d'ajouter un sous-titrage pour le contenu TV. Adaptez-vous au niveau linguistique de la personne en évitant les formulations complexes et proposez l'envoi de questions à l'avance. Faire appel à un·e ami·e compatriote comme interprète comporte deux risques : la personne interviewée peut ne pas se sentir libre de s'exprimer pleinement, et l'interprète improvisé·e peut être exposé·e à des récits potentiellement traumatisants. Si possible, proposez de recourir à un·e interprète formé·e et tenu·e à la confidentialité (la personne interviewée pourra éventuellement recommander quelqu'un·e). Si cette solution n'est pas faisable, proposez la présence d'un·e intermédiaire francophone : représentant·e d'association ou personne de confiance.

- **CONSENTEMENT**

 Un cadre bienveillant (lieu calme, petite équipe) et un maximum d'information sur le déroulement de l'interview en amont favorisent la création d'un lien de confiance. Recueillez un consentement libre et éclairé, en explicitant les potentiels effets positifs et négatifs liés à l'exposition médiatique, notamment le fait que le contenu peut être lu/écouté par les autorités ou individus de leur pays d'origine. Précisez les éventuelles options de relecture/écoute et de rétractation possibles.

Pendant l'interview

- **DIALOGUE**

 Votre position de journaliste peut impressionner la personne que vous interviewez. De par leur culture ou parcours, certaines personnes ne sont pas habituées à refuser ou à poser leurs limites. Précisez que l'interview est un dialogue, pas un interrogatoire, et que la personne a le droit de refuser de répondre, d'arrêter, ou de demander une pause.
 Prêtez attention aux différences culturelles (normes, pratiques, croyances, dynamiques de genre) et respectez-les.

- **CATÉGORISATION**

 N'enfermez pas la personne dans un discours ou un parcours que vous attendez d'elle : écoutez-la sans l'interrompre ni juger la pertinence de certaines parties de son récit. N'attendez pas d'elle qu'elle représente toute sa communauté (voir l'ensemble des demandeur·euses d'asile), et évitez de romantiser la réalité : la focalisation sur des trajectoires exceptionnelles peut occulter les enjeux structurels.

SUJETS SENSIBLES

Le parcours d'exil est fréquemment marqué par des expériences traumatisantes ; il est donc primordial de prévenir si vous abordez des sujets sensibles. Restez attentif·ve aux signes de détresse – pleurs, silence soudain, propos décousus, confusion, difficulté à parler (perte du français), regard dans le vide, tremblements ou encore respiration accélérée – et adaptez-vous en conséquence pour éviter une retraumatisation. Ces traumatismes ou le stress de l'interview peuvent mener à des confusions ou des contradictions dans le discours ; cherchez à mieux comprendre sans directement l'interpréter comme un mensonge.

En cas de signes de détresse émotionnelle : Vérifiez si la personne dispose déjà d'un soutien psychologique ou proposez-en un si besoin (voir l'application Sui de la Croix-rouge suisse par exemple). Ne négligez pas l'impact que l'écoute de vécus traumatiques peut avoir sur vous. En cas de besoin, contactez votre rédaction et demandez à accéder à un service de soutien adapté.

Après l'interview

- **PROCHAINES ÉTAPES**

 Précisez la suite du processus et les délais approximatifs, en spécifiant que vous devrez faire un tri des informations échangées. Confirmez que les modalités d'anonymat initialement discutées conviennent toujours.

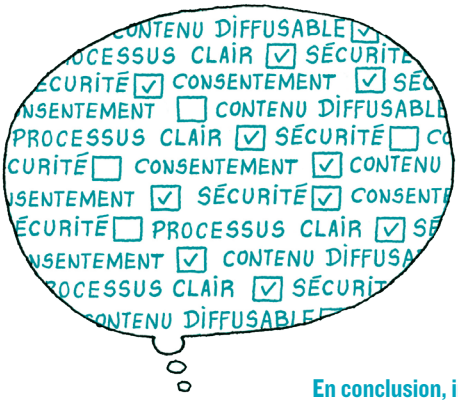
- **RELECTURE**

 Pour le contenu écrit, proposez une relecture des citations. Pour le contenu audio (visuel), si une écoute avant diffusion n'est pas possible, demandez si tout ce qui a été dit est diffusable ou si la personne souhaite couper un passage – par exemple en cas de pleurs, assurez-vous qu'elle en accepte la diffusion.

- **DIFFUSION**

 Informez la personne lors de la diffusion ; si elle n'apparaît finalement pas dans le contenu final, expliquez-lui pourquoi. Assurez-vous que l'image et le titre choisis respectent la dignité et évitent les stéréotypes.

Une version à l'intention des journalistes intitulée « Interviewer des personnes issues de l'asile : guide à l'intention des journalistes » peut être téléchargée ici.



En conclusion, interviewer une personne issue de l'asile demande de tenir compte des freins à la prise de parole (peur de représailles, méfiance, non-légitimité) et d'y répondre par un cadre clair et sécurisant. Rappelez à la personne qu'elle peut poser ses limites, demandez par qui elle ne souhaite pas être reconnue, restez attentif·ve aux signes de détresse et confirmez si tout ce qui a été dit est diffusable ou si la personne souhaite couper un passage.

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

Soutenu par le crédit à l'intégration de la Confédération pour la période 2024-2026.

NOUVEAU NOUS CULTURE MIGRATION PARTICIPATION

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD
WWW.FR.CH/DSAS

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

canton de vaud

PIC PROGRAMMES D'INTÉGRATION CANTONAUX

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der MigrantInnen und für Rassismusprävention IMR

VILLE DE GENÈVE

Coordination asile.ge

Ce guide a été réalisé par asile.ch, service d'information et de documentation sur l'asile, dans le cadre du projet « Le Comptoir des médias », dont l'objectif est de favoriser une information factuelle et dénuée de préjugés.

RÉDACTION Elodie Feijoo, avec la collaboration de Sarah Pfitzmann

REMERCIEMENTS Ce guide a vu le jour grâce à la collaboration de nombreuses personnes que nous tenons à remercier chaleureusement. Parmi elles, la rédaction de Voix d'Exils, des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, le comité d'asile.ch et des membres des associations suivantes : 3ChêneAccueil, Gezana, Droit de rester Neuchâtel, Pangea Kolektif, Vivre Ici.

RELECTURE Camille Aubry et Sophie Malka

ILLUSTRATION Ambroise Héritier

CONCEPTION GRAPHIQUE jennifer@l-artichaut.ch

CONTACT media@asile.ch

© asile.ch, Genève, septembre 2026

asile.ch